

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 08 JANVIER 2008

Le Conseil Municipal échange ses vœux avec Monsieur le Maire.

1. VIREMENT DE CREDITS

Afin d'ajuster les prévisions budgétaires, le Conseil Municipal vote les virements de crédits suivants au Budget général 2007 :

- 600 € (matériel informatique scolaire)
- 1023 € (mobilier scolaire)
- 431 € (marquage arrêts bus)
- 362 € (travaux voirie) qui seront financés par l'article 2135 (aménagement des constructions)

2. TAUX AVANCEMENTS DE GRADE

En application de la Loi du 19 février 2007 et au vu de l'avis du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion 74, le conseil municipal fixe le ratio de 100 % pour tous les grades d'avancement du personnel.

3. INFORMATIQUE ECOLE

Il accepte le devis de la société Assistance Informatique pour équiper et mettre en réseau le groupe scolaire en lien avec le CITIC.

4. URBANISME

Il prend connaissance des demandes d'urbanisme suivantes :

Certificats d'urbanisme

Mr VUICHARD Michel pour les parcelles A 1468-1905-1464-1274-1265 en partie à Jurens.

la SA VUICHARD Michel pour les parcelles A 1910-1901-1900-1903-1276-1291-1277-1894-1289. à Jurens.

Permis de construire

Mlle CHATENOUD Anne-Mr CHAPPUIS Yvon pour une villa (après démolition du bâtiment existant) à Raclaz

Permis d'aménager

Mr L'HERBETTE Jean-Claude pour la modification du lot 18 au lotissement «Les demeures du bois joli» à Bloux (transfert de 112 m2 à la propriété contiguë).

5. ARRETS DE BUS SCOLAIRES

Il approuve la prise d'arrêtés municipaux concernant la réservation d'emplacements pour l'arrêt et le stationnement de véhicules de transports en commun des scolaires.

6. QUESTIONS DIVERSES

- Il prend acte du montant de l'allocation des Fonds Genevois qui s'élève à 129.277 euros pour 2007.
- Il prend connaissance de la circulaire préfectorale du 18-12-2007 concernant la lutte contre l'habitat indigne et le plan d'urgence axé sur la réalisation de travaux d'office.
- Il entend lecture de l'arrêté préfectoral n°2007-188 du 17-12-2007 autorisant le Syndicat Intercommunal de Protection et Conservation du Vuache à réaliser des acquisitions foncières pour la conservation physique des milieux naturels d'intérêt.
- Il prend acte de la circulaire préfectorale n° 2007-70 concernant la répartition de la Dotation d'Équipement des Communes pour 2008 et de la date limite d'envoi des dossiers fixée au 4 avril.
- Le projet «Sur les pas des Huguenots» et son tracé de sentier lui sont présentés.
- Il prend connaissance du compte rendu de visite du 06.12.2007 concernant la traversée du hameau de Bloux transmis par le SELEQ 74.
- Il apprend que le nouveau site www.dingy-en-vuache.fr est effectif.